48e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 52 24 DÉCEMBRE 1931

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Retour en chrétienté. — L'art de mourir chrétiennement, d'après le P. Doncœur. — II. Les massacres de septembre aux Carmes, à Paris, racontés par M. Lenôtre. — III. Les Carmes sous le Directoire. — IV. Mlle de Soyecourt, propriétaire des Carmes, et les cardinaux noirs, sous l'Empire. — V. Réflexions de Mgr Lavallée à propos du vingt-cinquième anniversaire des expulsions de décembre 1906.

I

Le P. Doncœur a entrepris de faire revivre parmi nous ce vieil esprit chrétien que des siècles de culture catholique avaient fait naître et grandir et que la coupure de la Révolution française, suivie des multiples Révolutions de l'ordre économique, social, intellectuel et moral, a, en grande partie, même dans les milieux chrétiens, enveloppé du linceul de l'oubli. Il intitule joliment ses vigoureux Essais : *Retour en chrétienté*. Déjà, il avait publié dans les *Etudes* du 20 août 1930 un article sur *Le Baptême, Us et Coutumes de chez nous*. Les nos des 5 et 20 novembre 1931 nous ont apporté un nouveau chapitre du « Retour en chrétienté », sous ce titre : *La Mort, — les Morts, — Le Culte des Morts*. Quiconque a passé par le ministère paroissial sait le rôle énorme que joue le culte des morts dans le maintien du sentiment religieux. Il n'est pas de prêtre non plus qui n'ait eu à gémir sur les tristes façons de mourir qui se sont répandues malheureusement parmi nos fidèles. Les réflexions du P. Doncœur seront donc précieuses à recueillir, comme répondant à l'une des grosses préoccupations de nos pasteurs d'âmes contemporains.

Le R. P. commence par s'étonner du mot *euthanasie* créé par une certaine philosophie moderne : « Par peur, dit-il, ils ont imaginé cette lâcheté : *Euthanasie, ou la mort sans conscience*. » Nos vieux spirituels parlaient d'un *art de bien mourir : Ars bene moriendi*. Mais cet art est devenu importun à ceux qui nous entourent. Ne pouvant supprimer la mort, ce qui serait son grand rêve, la science nous parle d'euthanasie. « Que les savants gardent pour eux leurs recettes de suicide... Qu'ils nous laissent chercher au trésor de chrétienté le secret de savoir mourir. On ne sait plus mourir. Réapprenons. »

La guerre fut, il n'y a pas encore assez longtemps pour qu'on l'ait oublié, une magnifique occasion de mourir glorieusement et aussi de réfléchir sur la mort. Le 28 mars 1915, Jacques Rivière écrivait dans son carnet de captivité :

« Je ne sais pas encore me présenter de face à la mort, aller à sa rencontre avec tout ce que j'ai... Je n'y passerais que par force, que de fait et non point de consentement. Il faut me préparer à mourir tout entier... bien en place ; ne pas mourir à la débandade, ne pas se laisser surprendre par derrière. Ce n'est pas du tout une mort impassible, mais au contraire une mort bien sensible... une mort où rien ne soit oublié. Ne pas mourir rien que parce qu'on ne peut pas faire autrement ; mourir rejoint, ne pas mourir en lâchant tout. Il me semble que pour survivre tout entier, il faut mourir tout entier. Ne pas se laisser défigurer par la mort. La grande difficulté pour moi, c'est que je ne peux pas me décider à faire comme on dit : le sacrifice de ma vie [1]. »

Il posait bien le problème. Se présenter de face à la mort : tout est là. Et cela est dans l'Evangile. Jésus n'est-il pas le divin modèle ? Or, il a dit : « Personne ne m'arrachera l'âme ; c'est moi qui la donnerai de moi-même ! » (Jean, x, 18). Ainsi feront ses martyrs. Ainsi apprendront à faire ses disciples. Voyez la mort de S. Benoît de Nursie :

« L'année même où il devait sortir de cette vie, il annonça le jour de sa mort à quelques disciples, leur enjoignant de taire ce qu'il leur disait. Six jours avant sa mort, il fit ouvrir son tombeau. Bientôt il fut pris d'une fièvre violente. Comme sa faiblesse allait croissant chaque jour, il se fit porter le sixième jour à l'oratoire par ses disciples : là, il fortifia son départ par la réception du Corps et du Sang du Seigneur, puis appuyant ses membres affaiblis sur les bras de ses disciples, *debout*, les mains levées vers le ciel, il exhala au milieu de la prière son dernier soupir [2]. »

Voilà une mort chrétienne !

Le chrétien devrait poser en principe qu'il ne doit pas, qu'il ne veut pas mourir sans le savoir. Il faut briser autour du lit de mort cette conspiration du silence contre laquelle on ose à peine protester. Croyants ou incroyants, tout le monde conviendra qu'il est beau, qu'il est grand de savoir ce qu'on fait. Trajan n'était pas un saint comme Benoît ; il avait pourtant voulu mourir *debout*. « Puisque la mort est un acte d'une telle gravité, nous aurons à cœur de lui rendre toute sa beauté. Pourquoi feindre, pourquoi ces longs

[1] *A la trace de Dieu*, p. 260 (15 f., à la *Nouvelle Revue Française*, 5, rue Sébastien-Bottin, Paris 7e).
[2] S. Grégoire le Grand, *Dialogues*, II, c. 37.

mensonges, pourquoi, quand tout est perdu, ces pauvres euphémismes...? Dénoncera-t-on jamais assez le faux sentiment du devoir professionnel chez les médecins chrétiens, le faux sentiment du devoir filial chez les fidèles, qui leur fait craindre si misérablement d'abréger les jours, les minutes où ce pauvre corps respire de souffle en souffle? Et, quand ces grands efforts de prière ou de confidence les feraient mourir, comme S. Benoît, *inter verba orationis*, emporterons-nous de nos aimés une image moins précieuse que celle de cette humiliation sans fin? »

« L'Église n'a point pensé ainsi, qui a conçu, pour rendre à la mort sa grandeur, ce cérémonial solennel où la tendresse et la componction s'unissent à de si audacieuses espérances. Pourquoi des chrétiens mourraient-ils privés des grâces de force et de joie contenues aux prières séculaires du rituel?... Que de grâces et que de douceur nous trouverions à méditer ces rites officiels de l'Église : le meilleur *Ars moriendi* étant celui qui se dégage des textes traditionnels de la liturgie. »

Et c'est bien ainsi que le comprenaient nos pères. Lisez ce récit de la mort de Louis XIII, par S. Vincent de Paul, que le roi avait convoqué à son lit de mort :

« Sa Majesté désira que j'assistasse à sa mort avec NN. SS. de Lisieux et de Meaux, son premier aumônier et le P. Dinet, son confesseur... Jamais je n'ai vu plus d'élévation à Dieu et plus de tranquillité... Avant-hier, les médecins l'ayant vu assoupi et les yeux tournés, appréhendèrent qu'il ne dût passer et ils le dirent au Père confesseur, qui *l'éveilla tout aussitôt* et il lui dit que les médecins estimaient que le temps était venu auquel il fallait faire la recommandation de son âme à Dieu. Au même temps, cet esprit plein de celui de Dieu embrassa fortement et longuement ce bon Père et *le remercia de la bonne nouvelle qu'il lui donnait* ; et incontinent après, levant les yeux et les bras au ciel, il dit le *Te Deum laudamus* et l'acheva avec tant de ferveur que le seul ressouvenir m'attendrit tout à l'heure que je vous parle. »

« Les prières se prolongèrent jusqu'au lendemain qu'il mourut. Mais quelle grandeur dans ce geste d'*éveiller* le roi, pour qu'il ne manquât pas de mourir « tout entier » en chrétien! »

Et notez que cela n'était pas une exception alors. Voici le grand-père de la baronne de Chantal, vieux seigneur bourguignon. Il se sent frappé. Il se fait hisser sur une mule, malgré ses 75 ans : il va faire ses adieux à ses parents et leur annoncer sa fin. Il rentre chez lui, se fait administrer les derniers sacrements, entend une messe et se couche pour mourir! La politesse jointe au courage et à la piété!

Et le père de S. François de Sales : se sentant perdu, il s'irrite de se voir entouré de larmes. Il appelle un de ses fils : « Fais retirer toutes ces femmes, dit-il, lève-moi ; donne-moi mes armes : il n'est pas digne d'un soldat de mourir sur son lit en présence des femmes éplorées. » Puis, doucement appelé à une grâce meilleure, il renonce à cette mise en scène, réclame seulement un crucifix, bénit ses enfants, leur ordonne de respecter son fils François comme lui-même, et consent enfin à mourir. »

Et ce vieux chantre de Neuvy-en-Mauges, qui naguère, se sentant faiblir, dit à sa fille : « Il est temps de sonner mon agonie! » Et pendant que son curé et ses amis assemblés récitent et répètent les prières des agonisants, il meurt après avoir entonné lui-même le *Miserere*.

Ce vieil usage de « sonner l'agonie » s'est perdu presque partout. Il avait pourtant un sens profondément chrétien. Il était fait pour appeler les chrétiens à la prière pour leur frère mourant; beaucoup se rendaient à l'église, au signal de la cloche, pour dire les prières des moribonds.

Mais ce n'était pas seulement par la prière que le chrétien d'antan se préparait à la mort. Il savait que les mots ne sont rien sans les actes. Il avait su, avant tout, faire en pleine lucidité son testament, et y introduire des clauses de charité et de foi chrétienne : profession de foi, pardon demandé pour les offenses, réparation des dommages causés, règlement des funérailles, fondations de prières pour son âme, répartition des biens, sans oublier les pauvres et les bonnes œuvres. « Pendant des siècles les chrétiens ont fait leur testament, à la manière d'un acte religieux, en présence de prêtres dont ils faisaient leurs notaires. »

De plus, le chrétien d'autrefois voulait joindre la pénitence et la miséricorde au grand acte de sa mort. Gilberte Pascal raconte ainsi la mort de son frère, l'illustre écrivain : «... Ne pouvant communier dans le chef, je voudrais bien communier dans ses membres. Et pour cela, j'ai pensé d'avoir céans un pauvre malade, à qui on rende les mêmes services comme à moi, qu'on prenne une garde exprès et qu'enfin il n'y ait aucune différence de lui à moi, afin que j'aie cette consolation de savoir qu'il y a un pauvre aussi bien traité que moi, dans la confusion que je souffre de me voir dans la grande abondance où je me vois de toutes les choses dont j'ai besoin. » Et, continue Gilberte Pascal : « Comme il vit qu'il ne pourrait avoir un pauvre dans la maison avec lui, il me pria donc de lui faire cette grâce que de le faire porter aux Incurables, en la compagnie des pauvres. »

C'est la même pensée qui se retrouve dans cette clause du testament de François de Romans, conseiller du roi à Blois, en 1573 : « *Item* veut et ordonne, lorsqu'il sera en extrémité de maladie et qu'il n'y aura plus espérance de vie en lui, que, auparavant son décès, il soit donné aux plus pauvres souffreteux et indigents qu'on pourra trouver, la somme de cent sous tournois en liards, afin de prier Dieu pour le salut du dit testateur, alors qu'il sera en agonie, pour qu'il plaise à N. S. recevoir son âme en Paradis. »

C'est une préoccupation analogue qui conduisait beaucoup de chrétiens à demander à mourir dans l'habit des pénitents, robe dominicaine,

franciscaine ou cistercienne, comme Blanche de Castille, comme Elisabeth de France, femme de Philippe II, et comme, plus près de nous, l'ancien dictateur Primo de Rivera.

« Et combien qui n'étaient ni rois ni princes, mais simples hommes douillets, tremblant la fièvre, voulurent mourir durement sur la terre nue ! Ne se transmettait on pas depuis des siècles l'adage de S. Martin : « qu'il était inconvenant qu'un chrétien mourût autrement que sur la cendre ? »

Et lorsque, sur son lit de mort, le chrétien devait recevoir la visite suprême de son Dieu, comme il sentait profondément la joie et l'honneur de cette condescendance du Roi des Rois ! Le Saint Viatique était entouré du respect ému de tous les passants. Une escorte de fidèles portant des cierges l'accompagnait. Les témoins se prosternaient et priaient. Et dans la maison, quels préparatifs pour l'accueillir ! « Mes petits-enfants, disait le savant Cauchy, mourant la veille de l'Ascension, c'est aujourd'hui la Fête-Dieu chez nous. Allez tous et toutes au jardin. Cueillez toutes les fleurs. Fleurissez les corridors et l'escalier. Gardez les plus belles pour mon lit, car mon lit est l'autel et notre maison l'église. »

Cherchez donc la philosophie ou la religion qui a su élever à de telles hauteurs l'acte en soi si misérable de la mort ! L'Eglise a fait de cette humiliante agonie, où l'homme succombe et se décompose, une étonnante victoire où la douleur s'endort dans la paix et la joie. « Je touche à la source du bonheur ! » s'écrie Chopin redevenu chrétien. « O Jésus, il est bien temps de nous voir ! » proclame l'impatiente Thérèse d'Avila. Tel est le triomphe de la foi et de l'amour sur la grande épouvante de l'homme en face de la mort. On n'en finirait plus de citer des exemples semblables, et peut être pourrions-nous souvent demander aux civilisés qui ont perdu la foi de prendre des leçons de beauté, en présence de la mort, auprès des plus humbles sauvages convertis au christianisme.

II

Ces réflexions du P. Doncœur trouvent un magnifique commentaire dans les captivants récits que Gabriel Lenôtre, l'auteur si connu des « Pèlerinages de Paris révolutionnaire, » nous donne dans la *Revue des Deux Mondes*, à partir du 1er septembre 1931, en de nombreux nos, sous ce titre : *La maison des Carmes*.

Ce seul titre évoque le souvenir des « martyrs de la Révolution » à Paris. On sait que Rome a permis de leur rendre un culte et leur a décerné le titre de « Bienheureux. » Nous allons leur demander, à eux aussi, une leçon de « belle mort. »

Nous sommes au 11 août 1792. Depuis la veille, le Roi et sa famille sont prisonniers à l'Assemblée, avant d'être internés au Temple. Les Tuileries dévastées sont au pouvoir du peuple. La cité est dans l'anarchie. L'Assemblée législative, affolée et débordée, pérore dans le désarroi. A l'Hôtel de Ville siège, turbulente, une Commune insurrectionnelle aux pouvoirs usurpés. Dans chacune des 48 sections de Paris règne un Comité que stimulent quelques boutefeux.

Celui de la section du Luxembourg se compose, comme les autres, de petits bourgeois et boutiquiers, que les braillards dominent et emballent, et d'un certain nombre d'hommes pacifiques, timides et silencieux, qui se résignent d'avance. Ce comité tient ses séances au ci-devant Séminaire de Saint-Sulpice. Son président est un boucher, dur et brutal, aux gestes d'abattoir et aux mugissements de taureau, nommé Legendre. La Commune, victorieuse le 10, mais qui tremble dans la crainte d'un revirement, a ordonné à toutes les sections de procéder à l'arrestation des nobles et prêtres insermentés, ennemis du peuple, et de les retenir prisonniers jusqu'à ce qu'on purge le sol de la liberté de l'infamie de leur présence.

Justement, sur le territoire de la section du Luxembourg, vivaient réfugiés un grand nombre de pauvres ecclésiastiques insermentés. Privés de leur cure ou de leur emploi, ils étaient venus se perdre dans Paris, avec l'espoir d'y passer inaperçus. Et naturellement, ils étaient venus dans le quartier qu'ils connaissaient le mieux, celui de Saint-Sulpice. Leur présence, si discrète qu'elle fût, ne pouvait être ignorée. Dès le 11 août, le comité mettait ses limiers en chasse. Il y avait à Paris ce qu'on appelait des « fédérés, » Marseillais ou même Parisiens, dont l'unique emploi était de figurer dans les journées révolutionnaires et de servir de soldats aux meneurs. Un commissaire de la section se mit à la tête d'une bande de ces hommes endurcis, propres à toutes les besognes, « faits au sang, sans peur ni patrie. » Et les perquisitions commencèrent. L'une des premières prises fut d'importance : l'abbé Hébert, supérieur des Eudistes, confesseur du roi depuis 1791, et qui n'avait jamais consenti à quitter la soutane. L'abbé Berthelet de Barbot, vicaire général de Mende, se présenta de lui-même à la section. Après un sommaire interrogatoire, ils furent tous réunis dans une même pièce, en attendant la fin de la battue. Vers midi, les rejoignait Mgr du Lau d'Allemans, archevêque d'Arles, ancien député aux Etats-Généraux et l'un des prélats les plus considérés de France. « A cinquante-quatre ans, déjà vieillard et presque infirme, il marchait avec peine; son valet de chambre Lefaypas, ayant refusé de le quitter, l'accompagnait, résolu à partager son sort. Le grand-vicaire d'Arles, M. de Foucauld de Pontbriand, était arrêté avec eux. »

On devine sans peine les inquiétudes de tous ces ecclésiastiques subitement arrêtés, à la suite du bouleversement formidable de la veille. L'un d'eux, un pauvre curé de la Beauce, traduisait naïvement l'impression ressentie par tous au moment de la chute de la monarchie : « Puisque l'univers doit s'écrouler avec plus de fracas encore que le trône des Bourbons, on a bien raison de

dire que la fin du monde sera horriblement épouvantable. »

Le nombre des détenus s'augmentait rapidement. « Ils étaient maintenant plus de cinquante ecclésiastiques entassés dans cette salle du séminaire : les mieux pourvus ne possédaient que leur bréviaire et leur chapelet, pas un vêtement de rechange, pas de linge ; personne ne s'inquiétait de leur fournir à manger. »

Vers neuf heures du soir seulement apparut un jeune commissaire, au ton arrogant, l'auvergnat Joachim Ceyrat, professeur de mathématiques, récemment promu juge de paix de la section, et si acharné en sa théophobie qu'il devait, au jour de la fête de la Raison, défier Dieu, du haut de la chaire de Saint-Sulpice, de le foudroyer !... Il annonce aux prêtres arrêtés qu'on va les conduire aux Carmes, rue de Vaugirard. Il les fait fouiller, confisque les cannes, par excès de prudence, et organise le départ. Le cortège encadré de soldats se dirige vers l'église des Carmes, depuis peu fermée au culte, et placée sous séquestre comme tout le couvent des Carmes lui-même.

Les prisonniers sont introduits dans l'église, un appel nominatif est fait, à la lueur d'une bougie. Ceyrat interdit toute conversation. On apporta quelques miches et des pots d'eau. Auprès de chaque détenu se tenait un soldat de garde. Les portes furent verrouillées et Ceyrat se retira satisfait.

Le lendemain 12 était un dimanche. Les prisonniers, après une nuit sans sommeil, où ils n'avaient pu s'étendre que sur les dalles de marbre ou sur des chaises, purent comparer leur misère à la splendeur de l'édifice qui n'était pas encore dépouillé. On leur défendit l'accès du chœur, mais ils purent associer leurs prières et leurs exercices de dévotion.

Le 13, leur nombre s'accrut de deux personnages éminents, deux frères, Mgr François-Joseph de la Rochefoucauld, évêque de Beauvais, âgé de 57 ans, et Mgr Pierre-Louis de La Rochefoucauld, évêque de Saintes, plus jeune de 9 ans. Le mardi 14, nouvelles recrues. Le 15, très tard dans la nuit, on amène tout un lot de Sulpiciens raflés à Issy, la maison de campagne du Séminaire, puis de vieux prêtres arrachés à la maison de retraite de Saint-François à Vaugirard, quelques-uns pouvant à peine se soutenir. Bref, en trois semaines, 150 prêtres se trouvaient là réunis. Le zèle de Ceyrat et de son secrétaire Aubanel valait à une dizaine de laïcs, arrêtés par erreur, l'honneur de partager la détention des ecclésiastiques. Le plus remarquable était le comte de Valfons, ancien officier au régiment de Champagne, qui trouvé chez l'abbé Guilleminet avait déclaré ne pas vouloir quitter son ami.

La vie matérielle de ces 160 personnes entassées dans la chapelle des Carmes, de dimensions relativement restreintes, était pénible et misérable. La section du Luxembourg semblait ne se préoccuper que d'assurer leur surveillance. La garde nombreuse était relevée deux fois par jour.

Il arriva cependant que la patience et le dénuement des prisonniers touchèrent un de leurs geôliers, l'un des plus farouches et des plus insolents. Il obtint l'autorisation de laisser entrer ce que l'on apporterait aux prisonniers et il entreprit, dit-on, dans le quartier une tournée pour inviter les gens charitables à venir en aide aux détenus :

« Aussitôt la permission accordée, affluèrent aux Carmes, lits, tables, vaisselle, ballots de linge ; un traiteur nommé Langlois fut installé dans les cuisines, avec ordre de fournir régulièrement à dîner et à souper à tous les détenus, « à ceux qui manquaient d'argent comme aux autres. » Une personne qui refusa de se faire connaître subvint à la nourriture de vingt prêtres pour tout le temps que dura leur captivité. Devant ce mouvement d'opinion, la section tempéra ses rigueurs : des heures furent assignées pour les visites aux internés ; ils purent recevoir leurs amis ; et comme un médecin insinua qu'une si nombreuse réunion d'hommes, enfermés nuit et jour, dans un espace restreint, menaçait le quartier d'une maladie contagieuse, on décida que les prêtres se promèneraient soir et matin dans le jardin. »

On passait aisément de la chapelle dans ce magnifique et vaste jardin, orné d'allées d'arbres et d'un petit oratoire. Une partie du terrain servait aux Carmes à la culture des plantes nécessaires à la fabrication de l'eau de mélisse, dont ils étaient les inventeurs.

Dans ce cadre chargé de poésie et de souvenirs, les prisonniers pratiquaient héroïquement la gaieté la plus française :

« Une douce joie régnait parmi eux », dit un document. On devait rire ainsi plus tard dans toutes les prisons de la Terreur : « Il faut avoir connu ce genre de gaieté pour savoir ce qu'il vaut, écrivait un homme qui avait vécu en ces temps affreux, les douleurs, les réflexions poignantes n'y perdent rien, seulement on se prête à s'étourdir... » Aux Carmes, on ne s'étourdissait pas ; seulement, la résignation allégeait les peines au point que, des quelques relations qui nous sont parvenues, aucune ne s'arrête aux désagréments de la captivité, aux souffrances qu'infligeait, par cet été torride, l'impossibilité de tous soins de propreté, aux lourdes gouailleries des grossiers cerbères, à la privation des calmes habitudes de travail et de recueillement. »

Pas de plaintes ! Voilà qui dénote déjà un admirable courage chrétien. Au surplus, les détenus n'avaient pas perdu tout espoir. Un commissaire de la section, Jean-Denis Violette, gros homme à la mine réjouie, venait de temps à autre les exhorter à la patience et sa vue n'inspirait aucune pensée d'inquiétude sur leur sort futur. Le procureur de la Commune, un « Monsieur » à la tenue soignée et au ton goguenard, Manuel, se montrait aussi parfois. Ses déclamations, chargées de maximes de haute moralité, ne l'empêchaient pas d'être un libertin fort ami des plaisirs. Et comme il avait une maîtresse d'âge mûr, encore « jolie comme les amours, » spirituelle et malicieuse comme Voltaire, bossue comme Esope et par surcroît fanatique royaliste, il ne se sentait pas une conscience républicaine très nette et se démontait

facilement. Il parut aux Carmes, le 16, et annonça aux prêtres qu'on avait examiné leurs papiers, que la preuve de leur innocence y était contenue, et qu'on les mettrait bientôt en liberté. Il reparut d'autres fois encore. Le 27, il annonça que les prêtres insermentés recevraient un passeport, un subside de trois livres par jour et devraient avoir quitté le royaume dans les quinze jours, les sexagénaires et les infirmes seuls échapperaient à ces dispositions votées le 26 août par l'Assemblée.

Le vendredi 31, on le revit. Avec onction et assurance, il annonça aux prêtres que leur *affaire serait réglée et fixée le 2 septembre*. Que voulait-il dire ? Mentait-il ? Etait-il trompé lui-même ? On ne sait.

Le 1er septembre, des rumeurs sinistres se répandirent dans Paris : les Prussiens étaient à Verdun ; ils pouvaient atteindre Paris en trois jours. On allait déclarer la Patrie en danger et enrôler tous les hommes valides. Les prisonniers des Carmes furent avertis par leurs visiteurs assidus. Tous les visages étaient consternés. Le soir venu, les prêtres se confessèrent les uns aux autres. On vit apparaître parmi eux un homme qui dissimulait de son mieux un paquet. C'était le valet de chambre de l'évêque de Saintes, il apportait un déguisement, pour faire échapper son maître. — « En avez-vous autant pour mon frère ? » lui dit le prélat. Le domestique s'excusa. Il n'avait pu se procurer qu'un seul travestissement. « En ce cas, je refuse, » dit l'évêque.

Les dix laïcs mêlés aux ecclésiastiques furent appelés. Neuf répondirent et ne revinrent pas. Un seul ne répondit pas et mourut avec les prêtres, c'était le comte de Valfons. Assis à côté de l'archevêque d'Arles, un milicien soufflait au visage du prélat, absorbé dans la prière, la fumée de sa pipe et ricanait grossièrement : « Comme Monseigneur figurera noblement sur la guillotine ! » Et il lui échappa de dire : « C'est demain qu'on tue votre Grandeur ! » Cet homme savait donc quelque chose. Mais la mention de la guillotine indiquait qu'il ignorait les détails.

Le dimanche 2 septembre s'ouvrit par un beau soleil. Les captifs s'agenouillèrent dès l'aube pour réciter les prières de cette messe qu'ils ne pouvaient plus célébrer depuis leur emprisonnement. On entendait des roulements de tambours battant le rappel dans les rues voisines ; le canon d'alarme gronda bientôt sur le Pont-Neuf. La matinée s'écoula cependant sans autre alarme. Le repas fut servi à midi, comme d'ordinaire. On remarqua en plusieurs prisons de Paris que les mets étaient plus abondants et mieux soignés qu'à l'ordinaire. Sans doute en fut-il de même aux Carmes. Après le déjeuner, la promenade au jardin fut différée : on attendait quelque chose. La garde fut relevée, et la garde montante était plus nombreuse qu'à l'ordinaire. Les détenus remarquèrent qu'elle était composée d'individus sans uniforme, armés de piques et coiffés du bonnet rouge ; le commandant seul portait le costume national. Vers 3 h., Ceyrat fit son apparition. Il était très pressé et procéda à l'appel nominal, puis s'en alla, en homme talonné par des besognes urgentes. Ce ne fut qu'après son départ que le couloir menant au jardin fut ouvert et que les prêtres purent se rendre à la promenade. Plusieurs, fatigués ou infirmes, seraient volontiers restés à l'église ; mais cette fois, on les força à suivre leurs confrères. Le temps demeurait magnifique, chaud sans excès, un ciel de fête. Au loin, on entendait les coups précipités du tocsin annonçant que la patrie était en danger.

Les détenus se répandirent en groupes dispersés. Soudain, un peu avant 4 h., des cris s'élèvent, provenant des fenêtres du couvent. Des hommes très animés vocifèrent, en montrant le poing aux prisonniers qui se promènent paisiblement ; ils agitent des piques et des sabres. Ils hurlent : « Vive la nation ! Mort aux réfractaires ! » Les prisonniers se rassemblent, émus, autour de l'archevêque d'Arles. « Pour le coup, Monseigneur, s'écrie M. de la Pannonie, chanoine de Cahors, je crois qu'ils vont nous assassiner ! — Eh bien ! mon cher, répond le prélat, très calme, si c'est le moment de notre sacrifice, remercions Dieu d'avoir à donner notre vie pour une si belle cause ! » Sur ces mots, il entre à l'oratoire du jardin, où beaucoup le suivent et se prosternent. Un prêtre, l'abbé Girauld, assis seul sur un banc au bord du bassin, poursuit la lecture de son bréviaire sans lever la tête. Les insulteurs continuent à brailler.

Tout à coup, la porte du perron, venant de la chapelle, se rabat violemment. Les hommes se bousculent en dégringolant les marches. Ils approchent en courant, sabres nus, pistolets à la ceinture ou fusils à la main. « L'archevêque d'Arles ! L'archevêque d'Arles ! » réclament-ils. Ils sont huit ou dix au plus. Ils sabrent au passage l'abbé Girauld, toujours absorbé dans son bréviaire, et l'achèvent à coups de piques. Puis ils reprennent leur course, toujours beuglant : « L'archevêque d'Arles ! » Le P. Hébert marche à leur rencontre, pour parlementer : une balle de pistolet l'atteint à l'épaule. L'abbé Salins de Niort se jette au devant d'eux, en réclamant des juges : un coup de feu l'étend raide mort. Déjà Mgr du Lau, écartant ses compagnons qui cherchent à le dissimuler, s'avance : « Laissez-moi passer, dit-il, mon devoir n'est-il pas d'épargner vos jours aux dépens des miens ! » Il marche gravement vers les assassins, les mains croisées sur la poitrine, et leur dit : « Je suis celui que vous cherchez ! » Ils s'arrêtent un peu interdits, puis l'un d'eux s'écrie : « C'est donc toi, vieux coquin, c'est toi qui as fait verser tant de sang ! — Je n'ai jamais fait de mal à personne ! — Eh bien ! je vais t'en faire ! » D'un terrible coup de sabre, il ouvre le front du prélat, d'un second coup en écharpe il lui entaille la nuque. D'un mouvement instinctif, l'archevêque a levé la main droite : elle est abattue du troisième coup. Il tombe assis. Les bourreaux s'acharnent. Un coup de pique en pleine poitrine le renverse et

pénètre si profondément dans son corps que, pour retirer l'arme, le misérable qui a frappé doit piétiner sa victime. Il arrache la montre du prélat tombée de son gousset et l'élève tout joyeux, à bout de bras, en un geste de triomphe... C'est alors le massacre en masse :

« Effarés, les prêtres se dispersent, les uns fuyant vers les profondeurs du jardin, les autres, à l'appel de l'abbé Desprez, faisant retraite dans l'oratoire, derrière la basse grille qui protège l'autel. Ils tombent à genoux, implorant la Vierge. Ils sont là vingt, trente, peut-être. Les brigands les y poursuivent, ricanant, gouailleurs, s'excitant l'un l'autre, à qui abattra le plus de ces « calottins scélérats »... On ne sait rien d'autre ni combien de martyrs tombèrent en cette petite chapelle : seulement des vestiges subsistent de cet oratoire : les dalles, les murs, les bancs, tout ce que l'on en conserve est maculé de sang. »

Parmi les prêtres qui ont fui au fond du jardin, il en est qui profitent de ce court répit pour s'évader de leur prison. L'abbé Vialar, s'aidant des espaliers, atteint le sommet du mur, tombe dans une cour étroite et sans issue, escalade un second mur, arrive dans un jardin d'hôtel, entre dans la maison, qui paraît abandonnée, grimpe au dernier étage et tombe épuisé sur un matelas, au fond d'une mansarde. Il y reste jusqu'à la nuit et de là parvient à gagner un refuge où il se cachera deux mois. Le Sulpicien Montfleury, un hercule, se soustrait à la mort de la même façon. Il saute le haut mur d'enceinte, tombe dans un jardin de la rue du Regard. Des femmes se trouvent là que son intrusion épouvante : on ignore tout, en effet, de ce qui se passe aux Carmes. Il s'explique et s'excuse, on le conduit à la rue, il se jette dans un fiacre et disparaît. Un autre Sulpicien, l'abbé de Rest, échappe également.

Mais la tuerie de l'oratoire étant terminée, les massacreurs reparaissent dans le jardin et se remettent en chasse. Ils tiraillent sur le gibier dispersé, abattent tout ce qu'ils voient. L'évêque de Beauvais tombe sur le sable, la cuisse brisée.

Soudain, une voix impérieuse se fait entendre du côté du couvent : « Arrêtez ! Ce n'est pas çà ! C'est trop tôt ! Il faut s'y prendre autrement ! Rentrez tous ! » Les bourreaux s'interrogent. C'est la voix de Maillard. Docilement, ils se replient vers la maison. Visiblement, il y a un plan, une préméditation. Maillard commande la manœuvre. Il arrive, toussotant et souffreteux, un sabre battant sa houppelande d'été grise, de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où l'on a préludé aux massacres des Carmes par l'immolation d'une vingtaine de prêtres extraits de la mairie. Il amène ses hommes, quinze à vingt nécessiteux, enrôlés et payés depuis quelques jours « en vue des grands moyens de rigueur à prendre dans les circonstances actuelles. »

Comment Maillard se trouve-t-il en cette affaire ? Quel est son rôle exact ? Qui l'a commandé ? Qui lui a conféré les pouvoirs formidables dont il semble pourvu ? Il a 29 ans, né à Gournay en 1763. Il est, de son métier, « agent d'affaires ». Il s'est distingué à la prise de la Bastille, aux journées d'octobre, et compte parmi les hommes illustres de la Révolution. C'est lui qui va mettre un peu d'ordre dans la cohue du massacre. Mais qui a-t-il derrière lui ? Danton peut-être ? On ne le saura sans doute jamais clairement. Le 5 septembre, Madame Roland, dont le pauvre mari était ministre, écrira : « Danton est sous main le chef de cette horde. » « Avant même que le sang eût cessé de couler, cette femme passionnée, a dit Madelin, en éclaboussait la figure abhorrée de son ennemi. » Mais Madelin, après avoir discuté les témoignages, reste convaincu que Danton, ministre responsable de la Justice, en cette heure terrifiante, connut les massacres prémédités, et couvrit les massacreurs ! C'est sur sa mémoire une tache ineffaçable.

En ce qui concerne les Carmes, il est sûr que la garde, très nombreuse, ne s'opposa aucunement à l'envahissement des bandits qui accompagnaient Maillard. Il faut donc que celui-ci ait pu montrer des ordres qui ne souffraient pas de réplique [1].

M. Lenôtre ne nous donne point son avis sur la responsabilité de Danton qu'il ne nomme même pas, et il se borne à dire : « Jamais ne sera éclaircie, sans doute, la mystérieuse ingérence de Maillard dans les tragiques événements de septembre. »

Ce qui est avéré, c'est qu'à sa voix tout obéit. Les prêtres survivants conçurent une lueur d'espoir. L'un d'entre eux, l'abbé Galais, qui s'était constitué, depuis le début, l'économe de ses confrères, descendit volontairement d'un arbre où il était grimpé et d'où il pouvait aisément s'échapper. Les massacreurs demeuraient groupés au pied des marches du perron qui conduisait du jardin à la chapelle. Il fallait passer à travers leur hurlante cohue, pour revenir à la chapelle, affronter leurs outrages et leurs menaces. Maillard s'interposa de nouveau. Les prêtres, — 100 à 120 environ, — purent rentrer. Deux hommes apportèrent l'évêque de Beauvais, avec sa jambe cassée. Quelques prêtres trouvèrent moyen de se dissimuler dans des réduits obscurs, sous la chaire, ou sous des matelas entassés. Le reste se groupa dans le chœur. Les portes du jardin furent closes et trois retardataires, ne pouvant rentrer, trouvèrent une cachette, où ils restèrent.

A ce moment, les massacreurs redoublent de rugissements et de menaces, comme si on leur volait leur proie. Tout se passait comme en un scenario prémédité. Il semble qu'on ait tendu à faire croire que c'était la vengeance spontanée du peuple qui s'exerçait, et que l'on s'efforçait de la canaliser et de la modérer. De fait, Danton a toujours parlé de ces massacres comme de la « justice du peuple ». Certains auteurs et le *Dictionnaire Larousse* lui-même, disent de Maillard : « C'est lui qui, aux massacres de septembre, fit organiser un simulacre de tribunal *et sauva ainsi quelques*

[1] Voir L. Madelin, *Danton* (Paris, Hachette, 25 f.), p. 164 et suiv.

prisonniers. » Faire de Maillard un « sauveur », c'est peut-être tout de même un peu naïf.

Ce qui paraît plus probable, c'est que les promoteurs des massacres, quels qu'ils fussent, avaient payé les bandits qu'ils employaient et cherchaient à dissimuler leur responsabilité derrière la fureur de commande de ces mêmes ignobles tueurs en qui ils prétendaient voir la soif de « justice du peuple ».

Quoi qu'il en soit, Maillard s'est installé dans le passage, devant une table avec la liste des détenus. Il lit les noms deux par deux. Des aboyeurs complaisants les répètent dans le chœur où les malheureux se tiennent agenouillés en prières. A l'appel de leur nom, ils se lèvent, traversent la sacristie et atteignent la table du juge improvisé. On ne leur pose qu'une question : « Avez-vous prêté serment ? — Non. » Du geste, Maillard indique à sa gauche le couloir, quelques pas à faire, pour aller vers le jardin. Mais la meute des tueurs est là qui attend, sabres levés. Le perron est tout gluant de sang. « A peine au seuil, le martyr est happé, percé, écharpé, tailladé, jeté pantelant au bas des marches, achevé à coups de bottes ou de bûches et roulé jusqu'au tas de cadavres qui grossit sous un grand arbre. »

Les récits qui nous restent de cette horrible tuerie sont trop laconiques pour notre légitime et pieuse curiosité. Nous ne connaissons que quelques épisodes. Il semble qu'il y ait eu affluence de « curieux » autour du massacre. Qui étaient-ils ? Des gardes nationaux de service probablement, des gens de la section ou du quartier, quelques-uns sans doute désireux de sauver, s'il se pouvait, quelques victimes. Le passage de la sacristie au jardin se trouva bientôt encombré d'un va-et-vient désordonné.

La relation du chanoine de Cahors, Lapize de la Pannonie, nous apprend comment il fut sauvé. Excédé de la longue attente et sûr de mourir, il devançait l'appel de son nom et allait se présenter de lui-même aux bourreaux, lorsqu'un garde national qu'il ne connaissait pas le saisit par le bras et lui dit : « Sauvez-vous, mon ami, sauvez-vous ! » Il s'arrête un instant. Mais il est « assailli d'une grêle de coups de baïonnette » et blessé en plusieurs endroits. Un autre garde intervient et crie : « Vous voyez bien que celui-là est innocent, puisqu'on l'a laissé sortir ! » Il se démène, s'évertue, et obtient que le blessé soit mis dans l'embrasure d'une porte, en attendant d'être jugé. Il se constitue son gardien, empêche que l'on approche de lui, en criant : « On ne passe pas ! » à quiconque fait mine de s'étonner. Le chanoine, debout derrière lui, perdant son sang, assiste à l'horrible massacre de ses confrères. Se sentant défaillir, il murmure à l'oreille de son défenseur improvisé : « Espérez-vous me sauver ? — Si je ne l'espérais pas, répond l'autre, je ne tiendrais pas à un pareil spectacle ! » Profitant d'une bousculade, il le prend par le bras, le pousse, le tire, le dégage. Enfin les voilà dehors, dans la rue de Vaugirard. Le chanoine trouve refuge chez un pâtissier qui le cache sous son comptoir et lui procure dans la suite un passeport pour l'Angleterre.

Ce qui explique la possibilité de telles évasions, c'est que Maillard appelait tous ceux qui étaient sur sa liste, mais comme un certain nombre avait déjà été expédié dans le jardin, sans qu'on sût précisément lesquels, lorsque nul ne répondait à l'appel d'un nom, on le tenait pour déjà mort. L'abbé Saurin, un provençal, remarque parmi les comparses du drame un homme qui parle avec l'accent du Midi. Il l'interpelle en patois marseillais. Il se nomme. — « Oh ! dit l'autre, votre frère est mon parent ! » Il intercède en sa faveur, prétend le conduire à la section pour être jugé, l'entraîne rue Cassette et là réclame un « pourboire ». L'abbé lui donne 200 livres en assignats, sa houppelande toute neuve et change avec lui de vêtement, ce qui lui permettra de fuir sous le costume de garde national. Et pourtant l'abbé Saurin, l'abbé Vialar et d'autres encore qui ont échappé comme eux seront portés sur la liste des morts, comme « ayant péri par suite de la vengeance du peuple ».

Le vicaire général de Mende, l'abbé Berthelet de Barbot, fut reconnu par les gens de sa section, réclamé par eux « pour être jugé », caché sous un banc, et il raconte : « Le commandant parvint à faire cacher avec moi six autres de mes confrères. »

Mais ce furent là des exceptions. L'immense majorité des détenus périt affreusement. Seule la beauté de leur courage surpassa l'ignominie du massacre. L'abbé Galais, cité plus haut, sortit paisiblement de sa poche, avant d'aller à la mort, son portefeuille et sa montre et dit : « J'étais l'économe de mes confrères, il me reste à payer 325 livres au traiteur qui nous fournissait les aliments et que je n'ai pu voir aujourd'hui. Le surplus et la montre sont pour les pauvres. » Et de lui-même il se livre aux bourreaux. Le Père missionnaire Urbain Lefèvre, des Missions Etrangères, qui revient des Indes où il a passé quarante ans, apitoie un commissaire. « Qu'il prête le serment, le simple serment de liberté-égalité, lui crie-t-on, et il sera sauf ». Mais il veut savoir à quoi cela l'engage. — « Oh ! pas d'explications ! Ou bien tu iras avec les autres ! — Eh bien ! j'aime mieux y aller ! » Et il y va. Est-ce que cela n'est pas sublime ?

Des habitants de la rue de Buci réclament les deux frères Nativelle. Les témoignages leur sont unanimement favorables. Maillard cède à leurs instances. Mais il exige le serment de liberté-égalité, qui n'a rien de contraire au dogme. Les deux vicaires refusent. On les entoure, on les presse, on les supplie. Beaucoup ont les larmes aux yeux. Tous les deux se dégagent et vont se livrer aux assassins. « Je m'y perds, je n'y connais plus rien, disait le lendemain le gros Violette, commissaire de la section, qui avait été quelque temps au moins assis aux côtés de Maillard, prenant part aux jugements sommaires. Vos prêtres allaient à

la mort avec la même joie qu'ils fussent allés à des noces ! »[1]

Voilà un mot qui mérite d'être retenu. C'est le témoignage d'un ennemi, tout au moins d'un indifférent. Il atteste le glorieux courage de nos martyrs.

Le seul laïque immolé avec tous ces ecclésiastiques ne montra pas moins de vaillance que ses amis. On se souvient du comte de Valfons, qui avait refusé de se séparer de l'abbé Guilleminet. Il n'avait, lui, aucun serment légal à prêter. On lui demande sa profession. Il n'avait qu'à dire ce qu'il était : un ancien officier du régiment de Champagne. Il répond qu'il n'a « d'autre profession que celle de catholique, apostolique et romain, » et il réclame comme une grâce la faveur de mourir avec le prêtre qui l'a converti. Il est exaucé.

Passe après lui l'évêque de Saintes. Il va résolument à la mort, mais il espère que son frère, qui gît sur un matelas dans l'église, échappera au supplice. Maillard l'appelle cependant, les sicaires le cherchent. « Où est l'évêque de Beauvais ? » crient-ils dans le chœur. — « Me voici, répond le prélat, je ne refuse pas d'aller mourir, mais je ne puis marcher : ayez, je vous prie, la charité de me soutenir jusqu'où vous voulez que j'aille. » On ne pouvait unir plus de courtoisie d'ancienne France à plus de force virile. On l'empoigne, on l'emporte, on le jette aux sabres et aux piques. Un marchand de vin de la rue de Seine coupe aux deux évêques frères le nez et les oreilles [2].

Le massacre des deux évêques servit d'épilogue à la sanglante tragédie. Le tout n'avait pas pris plus de deux heures.

Aussitôt sa feuille achevée, Maillard s'était éclipsé. Après son départ, quelques hommes courageux décidèrent d'emmener à la section les survivants. Ils étaient 20 à 25, que le sang-froid et la pitié de quelque gardien ou une autre circonstance fortuite avait soustraits à la mort. Il faisait encore grand jour. Les soldats prirent les prêtres par les bras et traversèrent les rues en criant : « Vive la nation ! Vivent les sans-culottes ! Voilà des honnêtes gens que nous emmenons, tous les autres sont morts ! » Mais ces précautions étaient inutiles, les massacreurs avaient disparu. On enferma les prisonniers dans une salle du Séminaire, garnie de bancs. Ils étaient brisés d'émotion et de stupeur. Le lendemain, ils causèrent. Les commissaires de la section semblent les prendre en pitié. Le boucher Legendre lui-même s'attendrit, il s'informe « si ces messieurs sont pourvus du nécessaire, offrant de payer leur repas s'ils n'ont pas d'argent. » Un autre commissaire, nommé Godefroy, intervient : il a devancé Legendre et commandé le repas. On apporte les aliments qu'on pose sur les bancs et que les prêtres mangent debout, sauf un vieillard dont les mains tremblent. Le 4, ils sont encore là. Les massacres se poursuivent en effet dans les prisons et la section n'ose les délivrer. Ils sont rejoints par trois de leurs confrères qui ont réussi à se cacher sous les combles des lieux d'aisance pendant le massacre et qui arrivèrent mourants de faim. On apprit par eux la mort de l'abbé Debray, qui s'était tapi sous un matelas et que des rôdeurs avaient découvert et massacré devant l'autel, après neuf heures du soir. Il avait été le dernier tué et le seul qui mourut dans l'église.

Enfin, le 5 au soir, le cauchemar pesant sur la capitale semble se dissiper. La section reprend courage. Les prêtres sont mis en liberté ; des gardes nationaux les accompagnent à leurs domiciles, avec égards, mais en leur conseillant, par prudence, « de ne pas sortir avant quelques jours. »

Les « travailleurs » de Maillard trouvèrent moyen, après la fin des « jugements » dont ils étaient les exécuteurs, de se livrer à une véritable orgie dans le jardin, jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ils se plaignirent qu'on leur eût promis trois louis et qu'on n'en eût donné qu'un seul par tête, et que, non avertis que les vêtements des morts seraient pour eux, ils eussent tailladé à coups de sabres les habits qui devaient leur servir de récompense. Le 3 septembre au matin, deux grands chariots entrèrent au jardin des Carmes et en ressortirent pleins de cadavres, qu'ils portèrent au cimetière de Vaugirard. Mais il est avéré qu'ils n'avaient pu emporter qu'une trentaine de corps et qu'ils ne firent qu'un « voyage. » Or, on sait qu'il y eut exactement 114 victimes. Que devinrent les autres cadavres ? Nul contemporain ne l'apprit, mais il est probable qu'ils furent jetés dans un puits auprès de l'oratoire. On ne sut jamais exactement ce qui s'était passé. On ne sut pas davantage ce que devinrent les objets de valeur trouvés sur les morts, le tout évalué à 30.845 livres, sans parler de 31 louis d'or découverts par le fossoyeur dans le dos de la soutane

[1] Récit de l'abbé Bardet. — Voir aussi sur tout ceci : Pierre de la Gorce, *Histoire religieuse de la Révolution française*, t. II, 272 et s. (Paris, Plon).

[2] M. Lenôtre admet, un peu plus loin, sur le témoignage de l'internonce de Salamon, — et non Salomon, comme il dit, — que le valet de chambre de l'évêque de Beauvais, entré aux Carmes après la fin du massacre, aurait reconnu son maître, l'aurait retrouvé vivant et aurait réussi à l'emporter dans une retraite sûre, où il aurait vécu encore six mois, mais privé de raison.

Cette assertion a provoqué deux lettres de rectification publiées par la *Croix de Paris*, le 4 octobre dernier. L'une est de Mgr Le Senne, évêque de Beauvais, qui écrit en propres termes : « Nous avons à Beauvais des documents qui réduisent à néant l'affirmation de Mgr de Salamon et qui prouvent que François-Joseph de La Rochefoucauld succomba sur place à ses nombreuses blessures et fut, dès le 3 septembre, tenu pour mort par sa famille et son valet de chambre, Hugues Barraud. » L'autre lettre est du chanoine Grente, vice postulateur de la cause des martyrs de Paris, qui précise qu'en tout état de cause le prélat était tenu pour mort avant le 4 octobre 1792, puisque son testament fut exécuté à cette date (il laissait tous ses biens aux pauvres de sa cité épiscopale), et que même s'il avait survécu, comme le prétend la légende appuyée sur le dire de Salamon, on devrait l'honorer comme martyr, pour le sacrifice de sa vie fait le 2 septembre et l'acceptation des blessures ayant entraîné la perte de sa raison, puis la mort.

d'un des morts. Il y avait là, dit le rapport officiel, 40 montres en or, dont l'une ornée de diamants, 14 en argent et une en galuchat (peau de squale, préparée spécialement).

La version officielle au sujet des massacres nous est donnée par le *Journal des Révolutions de Paris*, appartenant au sieur Prudhomme, organe très répandu alors. A l'en croire, un criminel aurait avoué qu'un complot était ourdi contre le peuple par les prêtres et aristocrates entassés dans les prisons. Le *Journal* ne craignait pas de vanter la justice populaire : « Français ! Peuple étonnant et qui n'as point ton semblable dans l'histoire... Les mauvais prêtres, les mauvais citoyens tombent sous la main sans pitié mais juste de la multitude... Peuple de Paris, tu les as immolés au repos public ; cette mesure de sûreté générale se refuse au raisonnement ; mais l'humanité elle-même n'a pu se refuser d'y applaudir tout bas en détournant la tête... » Il est curieux de noter que l'auteur probable de ces lignes hypocrites et menteuses n'était autre que Fabre d'Eglantine, le poète langoureux de : *Il pleut ! Il pleut, bergère !* qui succéda à Pierre-Sylvain Maréchal dans la rédaction du journal de Prudhomme.

On possède le journal d'un Parisien maniaque de ce temps, qui notait soigneusement chaque jour les indications du baromètre. On y lit, à propos des massacres :

« Aujourd'hui, on a été tuer dans les prisons et aux Carmes tous les détenus coupables et tous les prêtres réfractaires qui étaient leurs complices. On ne peut nombrer la quantité du monde dont on s'est défait : les prisons sont vides. La nécessité a obligé à arriver à cette exécution : une partie de Paris va partir demain et après pour l'armée ; la ville va se trouver dépourvue d'hommes... Tous ces malheureux-là auraient pu nous égorger pendant l'absence de tous les citoyens ; qu'il est triste d'en venir à de pareilles extrémités ; mais on dit qu'il vaut mieux tuer le diable qu'il nous tue *(sic)*. »

Ce texte inédit représente probablement l'opinion moyenne de beaucoup de Parisiens, à qui les récits officiels faisaient croire les pires absurdités. Et cela aide à comprendre que les Parisiens, à peine les massacres finis, se soient portés en foule, dès le 8 septembre, à la fête de Saint-Cloud, « avec autant de tranquillité que dans un temps de pleine paix. » Nul ne s'étonna d'autre part que, en mars 1793, le couvent des Carmes, devenu propriété nationale, fût loué, 4.280 fr. par an, à un jardinier, lequel le sous-loua au traiteur Langlois qui avait nourri les prêtres détenus en août-septembre précédent, et assisté à leur massacre, et qui, sans souci des ombres sanglantes qui planaient sur le jardin de la tuerie infernale, s'empressa d'y installer 150 tables, une infinité de bancs et de chaises, une buvette, un comptoir, des lanternes aux arbres, et de placer sur la grande porte du couvent cette inscription alléchante et étrangement ironique, après les scènes qui s'étaient déroulées là : BAL DES TILLEULS. Cela dura jusqu'en décembre, où le couvent fut repris par l'administration et devint une prison. Il fallait tant de prisons dans Paris, en ce temps-là !

III

Nous ne suivrons pas M. Lenôtre dans tous les détails de son passionnant récit. Il nous introduit en effet dans la nouvelle prison des Carmes et nous conte, d'après les « vieux papiers » dont il est l'interprète assidu et intéressant, l'histoire de quelques-uns des plus importants détenus de cette geôle. Mais nous retiendrons ce qui intéresse l'histoire de l'Eglise de France à cette époque si dramatique.

Après la Terreur, les Carmes avaient été de nouveau affermés à des particuliers. L'église, louée à un négociant en vins, était transformée en un chai rempli de barriques ; le cloître servait de hangar à un marchand de planches. Partout le délabrement, les dallages arrachés, les plafonds crevés, des bâtiments bons à abattre.

Dans tout le pays, de clandestines influences poussent alors à la destruction des monuments religieux :

« Des spéculateurs anonymes acquièrent à vil prix des abbayes millénaires, des églises, pour les abattre et trafiquer des matériaux ; on vend la cathédrale de Cambrai pour 120.000 francs, payables en mandats territoriaux : les autorités de la ville, les habitants protestent vainement ; l'église épiscopale de Fénelon est rasée et fournit pour un million de pierres, de marbre, de bois, de plomb et de fer. Même vandalisme à Arras, à Avranches, qui perdent leurs basiliques en dépit de puissantes réclamations. La cathédrale d'Orléans est mise en vente, mais aucun soumissionnaire n'ose se présenter ; Notre-Dame de Paris elle-même, adjugée pour 450.000 francs à un certain citoyen Simon, est sauvée de la destruction parce que l'acquéreur ne parvient pas à réunir la somme exigée. »

L'église et le couvent des Carmes auraient eu le même sort, sans l'intervention providentielle d'une ancienne Carmélite de l'illustre famille des Soyecourt. Cette religieuse avait traversé la tourmente par mille péripéties extraordinaires, que M. Lenôtre rapporte avec sa minutie habituelle. Son père avait été enfermé aux Carmes et guillotiné. Comme les Soyecourt n'avaient pas émigré, elle put bénéficier de la loi qui, au lendemain de la chute de Robespierre, restitua aux héritiers des suppliciés de la Terreur tous leurs droits. Elle se trouva donc à la tête d'une fortune énorme, — plus de 600.000 livres de rentes, paraît-il. Elle avait visité, en compagnie d'un vénérable Sulpicien, l'abbé Duclaux, un certain jour de l'été de l'an V (1797), l'ancien couvent des Carmes. On devine son émotion en revoyant le théâtre du martyre de tant de prêtres et de la lente agonie de son père :

« Elle y retrouvait intacte la trace des drames qui s'y étaient déroulés ; nul n'avait songé même à balayer ces cellules et ces corridors où les captifs de la Terreur attendaient l'appel à l'échafaud ; en bien des endroits subsistaient des inscriptions laissées par

les prisonniers, vers plaintifs, adieux à la vie ou longues maximes tracées patiemment dans le désœuvrement de la captivité. Au long du sombre couloir de la sacristie, on voyait sur les murs des taches sinistres et des empreintes de mains sanglantes, vestiges de la tragique bagarre. Au fond du jardin broussailleux, le petit oratoire, encore debout, était rempli de décombres : il avait servi de magasin à fourrage ; là, de même qu'au bâtiment principal, plus de portes ni de croisées ; la ruine totale était imminente. »

Dès qu'elle apprit que le couvent était mis en adjudication, la sœur Camille de Soyecourt s'empressa d'intervenir. Son notaire, Me Colin, se rendait en son nom acquéreur de la propriété, « et dans les derniers jours d'août 1797, les habitants des maisons voisines de l'enclos voyaient s'allumer, à l'une des fenêtres hautes du vieux bâtiment abandonné, une petite lumière qui veillait tard dans la nuit. Qui donc habitait ce lieu hanté par tant de fantômes ? On le sut bientôt : c'était Mlle de Soyecourt, sœur Camille de l'Enfant-Jésus, qui, ayant pris possession de son nouveau domaine, vivait seule, recueillie, en retraite, dans la cellule que, durant sa captivité, avait occupée son père et d'où il était parti pour la mort ! »

L'un de ses premiers soins fut naturellement de restaurer la chapelle et d'y réintroduire le culte. La Convention thermidorienne avait en effet proclamé la liberté totale en matière cultuelle. Dès le 24 août, M. de Pancemont, curé dépossédé de Saint-Sulpice, avait célébré les saints Mystères dans un oratoire provisoire que Camille avait aménagé au premier étage du couvent. Cinq jours plus tard, la chapelle même était solennellement réconciliée, et le prélat invité à présider la touchante cérémonie n'était autre que Mgr de Maillé de la Tour-Landry, ex-évêque de Gap et de Saint-Papoul, l'une des figures les plus extraordinaires du clergé réfractaire. Cet évêque n'avait pas émigré comme la plupart de ses confrères. Dépouillé de son évêché, il était venu se réfugier à Paris. Pour dépister toute curiosité dangereuse, il n'avait pas hésité, malgré ses cinquante ans sonnés, à s'enrôler dans la garde nationale, s'était montré assidu aux réunions de sa section et montait la garde si régulièrement que nul n'aurait soupçonné, sous son costume de patriote zélé, un vulgaire « suppôt du fanatisme. » Il y apportait même une certaine bravade, témoin ce jour où posé en sentinelle devant un corps de garde, il présenta avec affectation les armes à un passant, simple dragon, qu'il reconnut pour être un de ses anciens diocésains, lequel faillit s'effondrer de stupeur en retrouvant sous l'habit militaire son ci-devant évêque. Protégé par ce précieux déguisement, le prélat s'était dépensé sans compter, pendant toute la Révolution, au service des âmes. Il avait fait des ordinations et consacré des oratoires clandestins. La duchesse d'Abrantès se souvenait d'avoir reçu de ses mains la confirmation. L'un des cinq Directeurs, Rewbell, dont la conscience n'était pas des plus nettes, avait l'audace de dire de lui : « C'est le plus grand coquin que je connaisse ; n'est-il pas temps de l'envoyer faire des prêtres ailleurs ? »

« Ces titres le désignaient au choix de Mlle de Soyecourt pour la bénédiction de son église, et l'on imagine sans peine la pieuse curiosité des fidèles à voir, dans ce temple où planait le souvenir de tant d'ombres saintes, participer à un office expiatoire les héros de la Légende dorée révolutionnaire ; « un attendrissement universel fit couler les larmes de tous les yeux » et, à en croire les rapports de police rendant compte de la cérémonie, les mouchards partagèrent eux-mêmes l'émotion de l'assistance qu'ils étaient chargés d'espionner. »

Mais, — nouvelle péripétie, — l'église des Carmes n'était ouverte que depuis huit jours, quand le 4 septembre (18 fructidor) un coup d'Etat jacobin, protégé par les hussards d'Augereau, replongeait Paris et la France dans de nouvelles transes et prétendait faire rentrer le clergé et les fidèles aux Catacombes. En fait, l'église des Carmes, propriété privée, demeura le centre religieux du quartier Saint-Sulpice. La grande pièce du rez-de-chaussée, ancien réfectoire des détenus, fut transformée en salle de réunion : c'est là que commencèrent, dès cette époque, les Conférences de l'abbé de Frayssinous. Aux fonts baptismaux, placés dans une chapelle dédiée à S. Camille, on apportait incessamment des enfants que l'on n'avait pas pu agréger à l'Eglise en raison du malheur des temps.

La sœur de Soyecourt s'occupait aussi de reconstituer l'Ordre des Carmélites. Elle avait obtenu, en temps voulu, un indult de Rome pour faire acte de propriétaire. Elle accueillait dans sa demeure toutes celles de ses sœurs que la Révolution avait épargnées. Il en venait d'Arbois, de Trévoux, de Belgique. « Réchappées de tant d'épreuves, les pauvres femmes considéraient comme un vestibule du Paradis cette sombre solitude des Carmes, où chacune disposait d'une cellule et où tout parlait à leur cœur des victimes de la tragédie révolutionnaire. » On avait remis en état le petit oratoire du jardin, dont le dallage, les murs et les bancs gardaient la trace ineffaçable du sang des prêtres massacrés. Elle fit recouvrir d'un parquet ces marques vénérables et on célébra là un office expiatoire. Près de l'oratoire se trouvait le puits où, suivant la tradition du quartier, on avait jeté les corps des prêtres non transportés au cimetière de Vaugirard. Sur ce puits se dressa une grande croix de bois, qui devint pour les religieuses un lieu de fréquents pèlerinages. L'une des sœurs écrivait : « Le troisième arbre de notre grande avenue de tilleuls nous rappelle le martyre du saint archevêque d'Arles, Mgr du Lau. » Une autre, en se recueillant au bord du bassin près duquel était tombé l'abbé Girauld, la première victime, découvrit le bréviaire maculé de sang et percé d'une balle qui, tombé des mains du martyr, était resté, depuis six ans, inaperçu dans

l'herbe. « Il est actuellement parmi nos reliques », écrit la pieuse moniale.

Camille de Soyecourt, elle, ne quitta plus la cellule où avait souffert son père, jusqu'à sa mort, survenue quarante-huit ans plus tard. Un des compagnons de captivité de son père écrivit pour elle un récit de leur commune détention. Elle avait placé un portrait de son père dans la pièce avec cette inscription :

Quand ta fille, ô mon père, à sa douleur succombe
Et pleure nuit et jour sur ton funeste sort,
La foi parle à son cœur et grave sur ta tombe
Qu'un éternel bonheur est le prix de ta mort !

Protégée par de mystérieuses influences, la maison de sœur Camille n'est pas inquiétée durant quatre mois. Et pourtant, elle abrite, outre la Communauté de Carmélites reconstituée, de vieux prêtres qui se sont tous distingués, pendant la Révolution, par un intrépide apostolat. Enfin, en janvier 1798, les mouchards sont en alarmes : « On a fêté les Rois dans l'église des Carmes ! » Peu ferrés sur la liturgie et ignorant la fête de l'Epiphanie, les agents s'imaginent qu'il s'agit là d'une manifestation audacieuse de royalisme. Quel scandale ! Les scellés sont apposés sur les portes de l'église, le 29 janvier. Sœur Camille ne se laisse pourtant pas condamner si aisément. Elle se rend chez quelque personnage important du jour, elle s'explique, elle a gain de cause. Peut-être son argent, dont elle savait user à propos, ne fut-il pas étranger à ce succès. Tout s'achetait sous le Directoire !

Elle avait du reste une audace, ou plutôt un courage chrétien à toute épreuve, témoin le fait que voici :

« Certain jour, une patrouille populaire, traînant un canon, passe dans la rue de Vaugirard, et s'arrête devant le portail des Carmes : soit que ces artilleurs veulent s'amuser, soit qu'ils aient résolu d'en finir avec ce repaire de calottins, ils mettent leur pièce en batterie et jurent de foudroyer le premier prêtre qui franchira le seuil de la chapelle. La sœur Camille, aussitôt prévenue, descend de sa cellule, se fait apporter une chaise, s'installe devant la porte de l'église et reste là, attendant la mitraille. A voir ainsi cette bonne femme, calme et silencieuse, déterminée à ne pas quitter la place, les canonniers perdent contenance et se replient, très penauds. »

On pense bien que de tels incidents ne restaient pas inconnus dans le quartier et que la réputation de la sainte fille, connue par sa bienfaisance inlassable, n'y perdait rien.

Cependant la Révolution tirait à sa fin. L'universelle lassitude aboutissait à l'avènement de Bonaparte. Camille de Soyecourt était toujours aux Carmes. Sa chapelle était fréquentée particulièrement par tous ceux que le souvenir des massacres de septembre attirait comme une sorte de pieux pèlerinage. On y vit, à partir du moment où l'empereur entra en lutte ouverte avec le pape, les cardinaux que la volonté du despote maintenait à Paris pour figurer dans les cérémonies des Tuileries.

Ce fut l'occasion d'un nouvel incident qui vaut d'être rapporté et qui mit Camille de Soyecourt aux prises avec Napoléon lui-même.

IV

C'est dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre que M. Gabriel Lenôtre nous conte cet épisode curieux, par lequel il achève son histoire de « La maison des Carmes ».

Nous sommes au 2 avril 1810. Un ciel radieux. La foule acclame Napoléon qui va épouser religieusement la fille de l'empereur d'Autriche, et devenir, — ô ironie des événements ! — le neveu par alliance de Louis XVI et de Marie-Antoinette. « Clameurs d'enthousiasme, fanfares, salves d'artillerie, chants d'allégresse, toutes les cloches de Paris en branle, journée triomphale entre toutes. »

Aux côtés de l'empereur rayonnant de joie et de fierté, se tient l'archevêque de Malines, son aumônier. Il raconte sa colère en voyant que les cardinaux ont refusé de venir à la cérémonie :

« L'Empereur s'intéressait à tous les détails de l'ornement de la chapelle [1] qui, d'abord, l'avait favorablement frappé et qu'il finit par trouver dépourvue du caractère imposant qui convient aux lieux religieux,... lorsque tout à coup ses regards s'arrêtant sur les banquettes destinées aux cardinaux : « Où sont les cardinaux ? dit-il. — Les voilà », répondis-je. Ils étaient au nombre de treize. — « Hé ! je n'en vois pas. Ils ne sont pas ici ! — Le temps a été mauvais ce matin ; il y a parmi eux des vieillards, et d'ailleurs l'entrée de la chapelle est difficile à trouver. — Ah ! les sots ! » dit-il d'un air irrité. Et, le moment d'après, reportant ses regards vers le même lieu : « Mais non ! ils n'y sont point ! Ah ! les sots ! » répéta-t-il d'une voix courroucée, en lançant de ce côté un regard foudroyant, accompagné d'un mouvement de tête où se peignait l'annonce de la vengeance. Je jugeai qu'il se formait un gros orage... »

En effet, treize des membres romains du Sacré-Collège s'étaient abstenus d'assister à la messe de mariage. Les fauteuils réservés pour eux étaient restés vides et offraient un violent contraste avec l'entassement des invités, rois, princes, princesses, altesses, maréchaux d'empire, prélats de tout rang. Napoléon reçut le coup « en plein cœur. » Il en évalua immédiatement les funestes conséquences. Les cardinaux témoignaient par leur absence qu'ils regardaient comme sacrilège cette seconde union contractée après un divorce discutable. Or, c'était d'avance taxer d'illégitime l'héritier que l'empereur espérait et que, d'avance, il parait du titre de roi de Rome. Les cardinaux osaient donc protester ! Ils n'hésitèrent pourtant pas à se présenter le lendemain aux Tuileries, où l'Empereur et l'Impératrice devaient officiellement recevoir les félicitations des grands corps de l'Etat. C'était là une cérémonie purement civile et ils n'accomplissaient qu'une démarche de pure convenance, tendant à montrer qu'ils ne préten-

[1] Le grand salon du Louvre, transformé en chapelle pour la circonstance.

daient fomenter aucune division dans l'Empire. Connaissant Napoléon, ils s'attendaient bien à un accueil orageux. « On peut facilement imaginer, a écrit Consalvi, de quel cœur nous attendions le moment de voir l'Empereur. » On les fit longtemps attendre. Nul ne semblait prendre garde à leur présence. Les délégations étaient reçues les unes après les autres. Un chambellan parut enfin et « annonça à haute voix que Sa Majesté, ne voulant pas recevoir les treize cardinaux absents de la cérémonie la veille, leur ordonnait de se retirer. » Sous l'affront, ils descendirent le grand escalier. Dans la cour, ils ne trouvèrent pas leur livrée : elle avait disparu, — par ordre, quelle mesquinerie ! — et ces vieillards, — des princes de l'Eglise, — durent regagner à pied leur domicile parmi la foule surprise de les voir passer avec leurs longues robes rouges et leurs manteaux de cour.

Ils se réunirent au ministère des Cultes et rédigèrent une lettre d'explication, dans laquelle ils affirmaient n'avoir aucunement voulu donner une leçon à l'Empereur, mais simplement obéir à leur conscience dans l'ignorance où ils étaient de la décision du Saint-Père prisonnier, au sujet de la validité du premier mariage. Le ministre les laissa faire, puis leur signifia qu'il seraient désormais consignés dans leurs appartements et qu'il leur était interdit de porter la pourpre, en attendant les mesures ultérieures que Sa Majesté daignerait prendre à leur égard.

Dociles, ils revêtirent la soutane noire des simples prêtres. On les appela « les cardinaux noirs. » Au premier rang se trouvait le cardinal Michel di Pietro. Il s'était logé, en arrivant à Paris, au Collège irlandais, rue du Cheval Vert. Mais le directeur, en apprenant que son illustre locataire s'était attiré la colère de l'Empereur, craignit pour lui-même et pour sa maison et le pria de chercher un logement ailleurs. Le cardinal avait un secrétaire, deux domestiques et six francs pour toute réserve. Il se jeta aux pieds de son crucifix, pour implorer le secours d'En-haut dans sa détresse. Un sulpicien, M. de Mazenod, le futur fondateur des Oblats de Marie-Immaculée, le trouva en prières et se mit aussitôt en quête d'un refuge pour l'infortunée Eminence. Il courut aux Carmes, exposa à la Mère de Soyecourt la situation du cardinal et séance tenante fut chargé par elle d'inviter le prélat « à venir honorer de sa présence la maison des Carmes : il y sera logé dans les bâtiments extérieurs ; elle lui procurera l'argent nécessaire à l'achat de quelques meubles et à sa subsistance et à celle de son personnel. » On devine la joie et la reconnaissance de Mgr di Pietro. Le jour même, il venait remercier la Carmélite et s'installer dans sa nouvelle demeure. Il avait rempli l'intérim du pouvoir pontifical, après la mort de Pie VI ; faisant allusion à ce fait, Camille de Soyecourt le reçut avec ces mots : « Monseigneur, vous avez possédé, pendant quelque temps, les clefs de S. Pierre ; veuillez accepter maintenant celles du jardin des Carmélites, pour vous y promener à votre gré. »

On savait en haut lieu que Camille de Soyecourt était de taille à défendre hardiment ses droits contre tout arbitraire gouvernemental. Elle ne fut pas inquiétée. Mais le cardinal ne put jouir longtemps de sa tranquille réclusion aux Carmes. Le 19 juin, un arrêté de police, « exécutable dans les vingt-quatre heures, » obligeait tous les cardinaux noirs à quitter Paris, pour gagner en province les résidences qui leur étaient assignées. Les scellés étaient apposés sur leurs meubles et le gouvernement leur offrait une indemnité mensuelle de 250 francs qu'ils s'empressèrent d'ailleurs de refuser. Le cardinal di Pietro partit pour Semur-en-Auxois, dans la Côte-d'Or. Les douze autres étaient dispersés à Reims, Mézières, Sedan, Saint-Quentin, Montbard et Saulieu. Pour toutes ressources, au départ, ils n'eurent que les mille francs que leur remit l'administration pour le voyage et l'installation nouvelle.

Emus de leur détresse, — que le dénuement du pape, détenu à Savone, rendait plus irrémédiable, — les fidèles vinrent à leur aide. Une œuvre fut créée : la *Caisse des Confesseurs de la foi*, dont il n'est pas douteux que Camille de Soyecourt ait été l'une des plus zélées promotrices.

On pense bien que cette Caisse devait fonctionner à l'insu de la soupçonneuse police impériale et du Cabinet noir qui décachetait les lettres confiées à la poste. L'abbé Legris-Duval, un breton du Penthièvre, qui se souvenait d'avoir cent fois dépisté les Bleus, lors des guerres de la Chouannerie, organisa un service de correspondance secrète, partant de Paris et s'étendant à toute la France. Ce service n'avait pas seulement pour but de faire aboutir la souscription permanente en faveur des cardinaux noirs, mais aussi de garder secrètement le contact avec le pape prisonnier. Un abbé Perreau, en novembre 1810, se rend à Lyon ; il dépêche de là un émissaire sur Marseille, où un domestique du pape apporte les lettres du captif de Savone ; elles parviennent par cette voie à l'abbé Perreau qui, en revenant vers Paris, les dépose à Semur chez Mgr di Pietro. Le Saint-Père reste ainsi en communication avec ses cardinaux. Les quêteurs et les quêteuses utilisent ces lignes de correspondances. Les aumônes sont concentrées entre les mains de M. de Thuisy. « On put ainsi, pendant ces trois ans et dix mois que dura l'exil, distribuer 150.000 francs et servir aux cardinaux proscrits une pension mensuelle de 250 f. ; mais il fallait aussi passer quelques secours au Saint-Père et au cardinal Pacca, retenu prisonnier à Fénestrelle ; prodiges de ruses et de précautions. » On remettait l'argent par petites sommes à des gens du peuple, commissionnaires, rouliers, paysans ou paysannes, qui fidèlement et discrètement le transportaient à destination.

Les relations de police nous disent comment vivaient les pauvres prélats : « Ils boivent, mangent, dorment, prient Dieu, font quelques aumônes et

distribuent des images aux enfants, » écrivait le sous-préfet de Rethel. Tous souffraient la persécution avec beaucoup de patience et de résignation. Les cardinaux Gabrielli et Oppizoni, d'abord internés à Saulieu et Montbard, avaient obtenu l'autorisation de se rendre auprès de leur collègue di Pietro, à Semur.

On sait que cette sorte de schisme, dont seuls les fidèles éclairés comprenaient la gravité, s'aggrava par la nomination du cardinal Maury à l'archevêché de Paris, et par la résistance que lui opposèrent les vicaires capitulaires, surtout l'abbé David d'Astros, qui le traitèrent purement et simplement en intrus, — ce qu'il était réellement, puisqu'il n'avait pas reçu l'investiture du pape.

Au 1er janvier 1811, l'Empereur recevant aux Tuileries les hommages du Chapitre métropolitain, avise d'Astros et le pousse si bien que l'abbé en est fort troublé. Après l'audience, l'empereur communique ses impressions à Rovigo, le ministre de la police d'alors. Rovigo se hâte de rejoindre l'abbé d'Astros et l'emmène au ministère où il le retient durant deux heures, pendant qu'il fait fouiller son domicile par des agents. Le butin est apporté au ministère. On a découvert, dans la poche d'une vieille soutane, suspendue à un portemanteau, la « fameuse Bulle d'excommunication » contre l'Empereur, que l'on attribuait, faussement, du reste, à di Pietro, et « une longue instruction émanant d'un légat du pape. » On apprit de la sorte que Pie VII, en quittant Rome, avait transmis ses pouvoirs à un suppléant, à une sorte de chef invisible au nom de qui tout se faisait. Mais qui était ce suppléant ? Rovigo se fait gloire des déductions savantes qu'il échafauda à ce sujet, en examinant les papiers de d'Astros. Il remarqua que l'on obtenait de Paris des réponses du « pape anonyme » en quatre ou cinq jours. Ce n'était pas de Savone, donc, que ces réponses venaient. Rovigo apprit que le domestique de d'Astros portait les missives de son maître à un certain abbé Fontana, prêtre italien, qui était devenu, depuis l'expulsion des cardinaux noirs, chapelain d'un couvent de religieuses. On fit venir ce Fontana ; sévèrement interrogé, il indiqua un autre ecclésiastique, nommé Antonio, à qui il remettait les lettres. Suivant ainsi la piste, de relai en relai, Rovigo acquit, dit-il, la conviction que c'était di Pietro, à Semur, « qui *faisait le pape !* » C'était lui qui tranchait toutes les questions de dogme et de discipline. C'était lui qui avait décidé ses collègues à ne pas assister au mariage de l'Empereur. Bref, le 4 janvier 1811, — trois jours après le commencement de cette furieuse enquête, — d'Astros et Fontana étaient écroués au donjon de Vincennes où les rejoignaient, quelques jours plus tard, les cardinaux di Pietro et Oppizoni et aussi l'abbé Perreau. Tous étaient inculpés de manœuvres séditieuses et de complot contre la sûreté de l'Etat. La police était en campagne, à la piste des collecteurs d'aumônes et des chefs de relai. Les dénonciations pleuvaient chez Rovigo.

Le 8 janvier, on l'avertit qu'on avait trouvé dans les papiers de d'Astros un billet en langue italienne où était signalée une dame « *Camilla, della via di Vaugirard, n° 76* ». Vite on dépêche à l'adresse indiquée les mouchards de la préfecture. Mais le même soir, Pasquier, préfet de police, signalait au ministre que l'on n'avait trouvé, rue de Vaugirard, que Madame Camille de Soyecourt, et que, dans l'ignorance où l'on était de l'identité de cette personne avec la dame Camilla recherchée, l'on s'était contenté d'installer une surveillance sur la maison qu'elle habitait. Dès le lendemain, la Carmélite était arrêtée et écrouée à la Préfecture.

Pasquier était « du monde » et savait vivre. Il ne voulut pas que Camille fût confondue avec la tourbe vulgaire des prisons. Il lui offrit une pièce de son appartement, la laissa libre d'aller au jardin et se borna à la prier de souffrir la présence d'un inspecteur auprès d'elle. Rovigo s'en étonna, mais Pasquier répliqua qu'il en prenait la responsabilité.

Camille subit un long interrogatoire, où elle montre la plus grande prudence. Elle reconnaît qu'elle a acheté l'immeuble des Carmes, treize ans auparavant, qu'elle y a reçu le cardinal di Pietro, qui y a séjourné pendant deux mois. Elle a entendu parler d'une quête pour les proscrits, mais n'y a pas contribué, ses charges ne le lui permettant pas. Au sujet de son église, elle déclare que le gouvernement l'a autorisée, et elle ajoute sagement : « Nous observons le Concordat ». Elle dit qu'elle n'a eu avec l'abbé d'Astros que de rares relations et qu'elle n'est pas juge entre lui et le cardinal Maury. Elle avoue qu'elle a vu la lettre de Pie VII à Maury, lettre toute paternelle, dans laquelle le pape se bornait à lui dire qu'étant évêque de Montefiascone, il ne pouvait accepter d'être archevêque de Paris. « Qui vous a fait voir cette lettre ? » demande Pasquier. « Etait-elle imprimée ? — Cette lettre était manuscrite, réplique Camille ; je ne peux ni ne dois vous nommer la personne qui me l'a montrée. » Et malgré les instances du préfet, elle persiste dans son refus.

Dix jours se passent. Elle se décide à demander sa libération. Sur sa lettre, qui existe aux Archives de la police, Rovigo ou l'un de ses secrétaires a écrit : « Dans les pièces examinées il doit y avoir quelque chose sur cette dame. En faire une note. Je la ferai interroger. »

Dix jours se passent encore. Camille insiste pour être mise en liberté. Elle écrit au ministre : « Que pourrait-on reprocher à une femme qui n'a d'autre ambition que de passer le reste de ses jours dans la retraite, près du monument qu'elle a fait élever à son père, victime de la Révolution, dans la maison où il a été enfermé dans les derniers mois d'une vie remplie de bonnes œuvres ? »

Rovigo réplique dès le lendemain en invitant Pasquier à interroger de nouveau Mme de Soyecourt et à la forcer à s'expliquer sur la personne qui lui a remis la lettre du pape à Maury, et sur

certaines autres particularités des billets découverts dans les perquisitions. Pasquier recevait l'ordre de la mettre au secret, si elle refusait de donner des explications satisfaisantes. Elle refusa. Et un mois plus tard, elle écrivait de nouveau pour réclamer sa libération, en alléguant sa santé, en rappelant que, même sous la Terreur, « une pareille prière n'était pas rejetée, si elle était appuyée par un certificat de médecin ». Elle signalait l'impression fâcheuse que « laisserait sa mort, si elle venait à périr dans l'enceinte de la Préfecture ».

Cette menace porta. Camille appartenait à la plus haute noblesse de France; si elle venait à mourir après une séquestration sans jugement, cela pourrait produire les plus mauvais effets dans l'opinion. On la fit transférer au couvent des Filles de Saint-Michel, rue des Postes, où elle demeura tout le Carême en surveillance. Enfin, le 25 mars, elle reçut la décision de Sa Majesté, ainsi libellée : « La remettre en liberté et l'éloigner de quarante lieues de Paris, avec défense d'approcher de la capitale, sous peine d'être arrêtée de nouveau ».

On lui avait assigné Dijon, puis on craignit le voisinage de Semur et on l'expédia à Guise, dans l'Aisne. Sur le conseil de son homme d'affaires, elle profita de cet exil pour visiter les immenses propriétés qu'elle possédait en Picardie. Elle revit le magnifique château de Tilloloy, où habitait sa sœur, Mme de la Tour, et qu'on regardait comme le Versailles de la région. Croyant avoir, par ce voyage, dépisté la police, elle ne craignit pas d'aller voir à Saint Quentin le cardinal Ruffo, archevêque de Naples, l'un des « Cardinaux noirs », qui y était relégué. Rovigo ne s'était pas trompé : Camille tenait un rôle important dans ce que la police nommait une « conspiration ».

A Guise, elle fut reçue par son intendant dans une confortable maison qu'il venait de louer tout exprès à côté de l'église paroissiale.

Le maire, le Conseil municipal, vinrent la saluer en corps, et protestèrent qu'elle leur faisait grand honneur par sa présence en leurs murs. La population lui fit un accueil si empressé qu'elle craignit de réveiller les soupçons de Rovigo et sollicita l'honneur de loger à l'hôpital, où elle obtint sans peine ce qu'elle demandait. « Après cent ans et plus, dit M. Lenôtre, le souvenir de Mère Vincent, — la Mère qui reçut Camille à l'hôpital, — n'est pas aboli dans le pays de Guise ; elle y régnait en despote adoré. » Mère Vincent, qui avait l'habitude de régenter tout le monde et de tutoyer les plus hauts personnages, prétendit régler les libéralités de Camille. Si elle la surprenait ouvrant sa bourse, sans son avis, elle lui disait vertement : « Voilà encore que tu fais des tiennes ». De fait, Camille laissait tomber sur la petite ville une véritable pluie d'or.

Enfin, le 30 décembre 1812, sur l'intervention du maire de Guise et du préfet de l'Aisne, Camille pouvait rentrer aux Carmes. Elle revoyait Paris, douze jours après que Napoléon, vaincu et fugitif, fût rentré de Russie.

Quels étaient les éminents services rendus par Camille de Soyecourt à la cause catholique, pendant toute cette orageuse période ? Un fait permet de le pressentir. On sait que par ordre de l'Empereur, que l'infortune rendait plus accommodant, Pie VII avait été transporté de Savone à Fontainebleau où on affectait de lui laisser une certaine liberté. Or, le pape désira recevoir la visite de l'humble religieuse de la rue de Vaugirard. Elle se rendit donc à Fontainebleau, à une date qui n'est point précisée. Elle obtint aussitôt une audience, eut avec le Souverain Pontife un entretien dont on ne sait rien, revint assister à la messe du pape, et après la messe, elle fut invitée par Sa Sainteté à prendre place à une table où était dressé un couvert. Et, à sa confusion, elle vit cette chose extraordinaire : le Souverain Pontife lui présentant un des plats posés sur la table et disant : « Je veux que vous puissiez vous souvenir que vous avez été servie de la main d'un Pape ! » On peut bien dire que ce fait marquait « le point culminant » de sa carrière ! Qu'avait-elle donc fait pour la cause de l'Eglise ? Dieu seul l'a su.

Abrégeons la fin de cette émouvante histoire.

Sous la Restauration, Camille de Soyecourt rendit à sa famille toute la fortune qui lui restait après avoir assuré l'avenir de sa communauté. La clôture s'établit autour d'elle et de ses sœurs. Mais on se souvenait du rôle bienfaisant qu'elle avait joué. Tout le Paris « bien pensant » se pressait aux cérémonies de l'église des Carmes. Détail extrêmement curieux : « Un charitable anonyme se chargeait tous les ans de la dépense occasionnée par le renouvellement des robes et manteaux de la communauté. » Nul, sauf la prieure, ne savait le nom de ce charitable personnage. On peut le révéler maintenant : c'était Talleyrand, le prince, l'évêque renégat, le roi des diplomates de la Révolution et de l'Empire ! Nul ne connaissait ses relations avec Camille de Soyecourt, pas même sa nièce la duchesse de Dino, qui ne le sut qu'en 1838, à sa mort. En 1842, Camille de Soyecourt, songeant qu'après sa mort l'entretien des Carmes serait pour sa communauté une trop lourde charge, acheta le monastère que les Bernardines venaient de quitter [1], au 89 de la rue de Vaugirard. Elle vendit les Carmes au diocèse de Paris et en livra la clef en avril 1845. Elle ne mourut que le 9 juin 1849, à 92 ans et, selon son désir, elle fut enterrée à l'église des Carmes.

Le diocèse de Paris avait installé dans l'ancien couvent l'Ecole des Hautes Etudes ecclésiastiques. Au mois d'octobre 1849, il en cédait une partie aux PP. Dominicains qui prirent possession de l'église, des bâtiments attenants et de la moitié du jardin, où ils furent remplacés, en 1875, par le

[1] Pour se rendre à Besançon, d'où elles ont émigré, il y a quelques années, pour aller à La Grâce-Dieu, près de Vercel (Doubs).

Séminaire universitaire de l'Institut catholique de Paris.

En 1867, lorsque fut décidé le percement de la rue de Rennes qui devait atteindre le précieux oratoire et le puits où l'on croyait que les corps des martyrs de la Révolution avaient été jetés, on fit des fouilles dans le lieu présumé du puits et l'on s'aperçut qu'il y avait là sans doute un amoncellement d'ossements, mais nullement d'ossements humains. La tradition désignant l'endroit comme étant la tombe des martyrs était donc infirmée. Mais, à l'aide d'un ancien plan des Carmes, on découvrit, non loin du lieu indiqué par la tradition et où Mme de Soyecourt avait fait élever un calvaire, les restes du puits véritable et dans ce puits toutes sortes de vestiges humains mêlés aux débris de l'orgie des massacreurs de 1792. Il y avait là les restes d'environ 90 corps, parmi lesquels deux ou trois femmes et trois enfants, — peut-être des compagnes de la débauche des tueurs, que dans leur ivresse ils firent disparaître avec les traces de leur ripaille. — Vingt-quatre ossements portaient des fractures, traces de balles, coups de massue, de sabre, de pique, de bêches, causes de mort violente. Il semble que les bourreaux aient joint à ces ossements ceux des tombes qu'ils avaient violées dans l'église du couvent afin de les piller.

Dans les derniers jours de juin 1867, alors que l'on commençait à combler de terre le puits exploré, un homme âgé s'approcha des ouvriers et déclara que d'autres corps avaient été inhumés dans un endroit voisin qu'il désigna. Etait-il le confident de quelqu'un des septembriseurs ? Avait-il assisté, étant enfant, à la sanglante tragédie ? On ne le sut pas, car il ne reparut point. Mais un mois plus tard on découvrait, près du lieu indiqué, les restes de neuf individus, dont seulement six avaient été enterrés avec leurs chairs, et dont trois autres provenaient des tombes violées de la crypte.

C'est alors que les spécialistes achevèrent de recueillir les précieuses reliques que tout Paris vénère et qui font des Carmes et de leur crypte un des lieux les plus sacrés de la capitale.

La conclusion de M. Lenôtre est à retenir : « Le vieux couvent des Carmes,... dit-il, doit être conservé tel que la piété de ses successifs possesseurs nous l'a transmis. Son classement au rang des monuments historiques est réclamé et il s'impose : il faut sauvegarder le plus longtemps possible contre l'insouciance de l'avenir ce jardin et cette sombre façade, évocateurs des drames d'autrefois, à l'égal de la prison Mamertine et des Catacombes de Rome. »

V

Nous ne terminerons point cette Causerie sans avoir évoqué le vingt-cinquième anniversaire des spoliations de décembre 1906. Ceux qui habitaient les Séminaires ou les édifices de menses épiscopales se souviennent assurément des odieuses expulsions qui eurent lieu alors, en application de la loi de Séparation du 9 décembre 1905, et dans le but de châtier l'Eglise de son attitude de courageuse résistance aux dispositions d'une loi qui blessait les consciences catholiques et que Rome avait condamnée. Raconter, diocèse par diocèse, ce qui se passa, c'est ce que nous ne saurions faire. Du moins devons-nous signaler l'attention prévoyante par laquelle Mgr Lavallée, l'éminent Recteur des Facultés catholiques de Lyon, a tenu à retracer cette expulsion des Petits Séminaires du diocèse de Lyon, « pour laisser, dit-il, aux historiens futurs du diocèse des précisions que je puis fournir et qu'ils ne trouveraient peut-être pas facilement. » Il serait bien désirable que son exemple fût imité dans tous les diocèses. « J'ai eu soin, écrit-il encore, au milieu même des événements auxquels j'étais mêlé, de recueillir des documents, au fur et à mesure que je me trouvais en face des faits ; et je ne voudrais pas les garder pour moi. Il n'arrive pas tous les siècles une aussi dramatique aventure ; et, en fait, depuis cent ans, nos séminaires n'en avaient pas connu de pareille. »

Sans suivre l'émouvant récit du Recteur de Lyon dans ses détails minutieusement exacts, je me contenterai de rapporter les réflexions qu'il joint à son exposé sur « l'esprit qui inspira les événements » d'alors.

« Je me mets très bien, écrit-il, dans la personnalité d'un homme politique rêvant, à cette date, d'un statut nouveau des relations de l'Eglise et de l'Etat. Frappé de la division des esprits dans le domaine métaphysique, cet homme pouvait éprouver le besoin de s'éloigner de tout ce qui ressemblait à une religion d'Etat, ou même de toute ingérence de l'Etat dans ce domaine ; et, d'autre part, persuadé de l'importance des forces morales dans la vie de la nation, il pouvait être préoccupé de donner à la religion la liberté la plus entière d'agir suivant toute la vertu intime de ses idées et de son influence sociale. Oui, j'imagine très bien un homme politique qui, de bonne foi, aurait souhaité le régime de la séparation, comme plus conforme au fait de la division des esprits, et plus favorable à la libre action des idées morales et religieuses. Mais alors, cet homme de bonne foi, dans l'esprit duquel il n'est pas difficile d'entrer, ce que je sais bien, c'est qu'il aurait apporté des précautions infinies pour désenchevêtrer ces deux institutions de l'Etat et de l'Eglise que les siècles avaient enlacées dans leur développement ; il aurait eu la douceur de main, les lenteurs, les délais de l'homme qui, avant tout, ne veut pas nuire à une idée morale, et regarderait comme un crime de s'exposer à la tuer. Ce que je sais aussi, c'est que cet homme de bonne foi, pour rien au monde, n'aurait voulu être un spoliateur, et mettre les mains sur les biens de la communauté catholique. Il n'y avait pas d'associations cultuelles pour succéder aux anciennes administrations, soit ; mais les groupements catholiques, en fait, n'avaient pas changé ; ils étaient toujours là ; il aurait donc trouvé le moyen légal de les laisser en possession des biens qui n'appartenaient qu'à eux. On en présentait un : cette « Société nationale d'éducation », reconnue d'utilité publique. Quelle bonne occasion de laisser les catholiques s'arranger entre eux, si l'on voulait avant tout éviter une spoliation !

Sans doute, mais ce n'est pas l'homme politique dont j'ai parlé qui dirigeait les événements ; ce n'est pas son esprit qui inspira les maîtres de l'heure. Au Petit Séminaire de Mongazon, près d'Angers, la